

ou inversement; on peut dire que dans une cyme unipare scorpioïde, le sympode hétérodrome est formé par la succession des pédoncules, tandis que tous les pédicelles sont déjetés latéralement, etc.

Les inflorescences mixtes peuvent être groupées en quatre catégories dont les types sont : 1° la grappe définie ; 2° la grappe de cymes ; 3° la cyme de grappes ; 4° la grappe de cymes de capitules.

Certains genres, tel que le genre Euphorbe, montrent par leurs diverses espèces toutes les transitions possibles entre les inflorescences définies et les inflorescences mixtes du premier et du deuxième groupe, c'est-à-dire entre les cymes bipares, tripares, quinquépars, les ombelles définies et les ombelles et grappes de cymes.

Dans les Ombellifères et les Composées, il y a souvent lieu de préciser le groupement des ombelles ou des capitules, en cymes unipares, bipares, tripares, en grappes définies, ou en grappes de cymes. L'indication de cet arrangement est de nature à fournir de bons caractères spécifiques, ou génériques qu'on a peut-être tort de négliger dans les Flores.

La Société décide de faire une herborisation publique le dimanche de la Pentecôte, aux environs d'Aix-les-Bains, sur la montagne du Corsuet, sous la direction de M. le Président et de M. le D^r Beauvisage.

SÉANCE DU 11 JUIN 1889

PRÉSIDENTE DE M. D^r L. BLANC.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

La Société a reçu :

Association française pour l'avancement des sciences ; informations, 54. — Bulletin de la Société de botanique de France, XXXVI ; comptes rendus des séances, 2. — Feuille des jeunes naturalistes, dirigée par M. Dollfus, 224, 1889. — Journal de la Société nationale d'horticulture de France, XI, 4. — Bulletin de la Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire, IV, 3. — Société d'histoire naturelle de Toulouse, XXII. — Bulletin scientifique et pédagogique de Bruxelles, VII, 3, 4. — Bulletin de la Société impériale des naturalistes de Moscou, 3, 1888. — Abhandlungen herausgegeben vom naturwissenschaftlichen Vereine zu Bremen ; X, 3.

A propos de la correspondance, M. le D^r SAINT-LAGER. présente à la Société la nouvelle édition de la flore de l'abbé Cariot, révisée par ses soins. Il regrette que le nombre des pages ait dû être augmenté; mais les additions et améliorations qu'il a apportées à cet ouvrage ont rendu absolument indispensable cet accroissement matériel du volume.

M. GÉRARD, tout en reconnaissant les qualités de cet ouvrage et les précieuses indications qu'il peut fournir au botaniste, trouve que cette flore n'est guère portative et pense qu'il serait bon d'en publier une sorte de résumé. Ce petit ouvrage, destiné à l'herborisation, serait conçu dans le genre de celle que viennent de publier MM. Viallannes et d'Arbaumont, pour la Côte-d'Or. Il croit que M. Saint-Lager serait tout désigné pour mener cette tâche à bien.

M. LE Président dit que les desiderata de M. Gérard ont été réalisés en partie; il existe une petite flore dans ce sens, due à l'abbé Madenis; mais cet ouvrage, qui d'ailleurs n'est plus dans le commerce, ne comprend que des régions d'une altitude maxima de 1,000 mètres.

M. le D^r BEAUVISAGE répond que c'est là précisément ce qui pouvait être le principal mérite de cet ouvrage. A côté des *Flores* volumineuses, pleines de détails circonstanciés, qui sont des livres de bibliothèque et de laboratoire, il faut de petites *Flores de poche* que leurs faibles dimensions permettent d'emporter avec soi en herborisation pour la détermination extemporanée des espèces sur le terrain.

Beaucoup de personnes n'ont pas le temps de faire un herbier et d'en déterminer les espèces à loisir. Leur situation de fortune, leurs occupations de la semaine ne leur laissent pas la faculté de faire de lointaines excursions; elles ne peuvent consacrer que les dimanches et jours de fête à la botanique rurale; elles veulent pouvoir étudier les plantes sur place, au cours d'une petite promenade dans les environs, et ne s'inquiètent nullement des espèces qui peuvent croître dans des régions lointaines, inaccessibles à leur modeste bourse. L'absence d'un livre portatif interdit l'étude de la botanique à toute cette catégorie de personnes.

Tandis qu'à Paris un grand nombre de petites Flores pari-

siences permet à tous d'herboriser utilement dans les environs, ici, à Lyon, nous n'avons rien de semblable. La Flore de Cariot est trop volumineuse pour être emportée en excursion, et cela pour deux raisons principales : surabondance de détails, et trop grande extension de la région à laquelle elle s'applique. Le premier point est un peu délicat, mais sur le second, le remède est facile à appliquer, en limitant la région lyonnaise, par exemple, à un rayon de 50 kilomètres, ce qui allégerait l'ouvrage, en supprimant toute la flore alpine.

La Flore de l'abbé Madenis répondait à ce besoin ; elle est épuisée ; il serait très utile de la refaire en la perfectionnant, si elle en a besoin, comme il est probable.

Cela n'enlève rien au mérite de la Flore de Cariot et tout particulièrement à la grande valeur de cette nouvelle édition à laquelle notre savant collègue, M. le Dr Saint-Lager a apporté tant d'améliorations ; nul ne serait mieux en mesure que lui d'en faire un Abrégé qui attirerait assurément à la botanique un grand nombre d'adeptes.

M. VIVIAND-MOREL conteste l'utilité d'un tel ouvrage et pense qu'avec une flore ainsi conçue, il est impossible à un débutant d'arriver à la détermination des espèces ; il lui faut au contraire des explications nombreuses et précises.

ADMISSION.

M. Pierre Boulade, chimiste, 32, rue Centrale, à Lyon, présenté à la dernière séance, est nommé membre titulaire de la Société.

COMMUNICATIONS.

M. LE PRÉSIDENT fait part à la Société du décès de la mère de notre confrère, M. Veulliot. Le Secrétaire général est chargé de transmettre à M. Veulliot, les compliments de condoléance de ses confrères.

M. GARCIN présente la communication suivante :

SUR UNE SÉRIE D'ANOMALIES DU *Lonicera Periclymenum*.

La série d'anomalies que je vous présente ici a été recueillie sur une même branche de *Lonicera Periclymenum*, dans une herborisation dirigée par M. le professeur Gérard. Je n'aurais

pas songé à la présenter à la Société, si elle ne m'avait pas paru présenter un intérêt particulier au point de vue de la transformation des fleurs régulières en fleurs irrégulières dans les Caprifoliacées.

Remarquons tout d'abord que toutes les fleurs sont vertes. Cette virescence, déjà souvent signalée chez le Chèvrefeuille des bois, ne justifie en aucun cas la création d'une variété, comme l'ont fait certains auteurs. En effet, le même rameau portait une cyme de fleurs vertes et une cyme de fleurs jaunes veinées de rose, couleur caractéristique de la corolle de ces végétaux. C'est là une simple particularité physiologique, qui n'a aucune importance au point de vue de la classification.

Dans une de ces fleurs, que j'appellerai fleur type, nous retrouvons absolument tous les caractères des Chèvrefeuilles normaux, sauf la couleur, qui ici est verte, et la taille qui est considérablement réduite; en tout cas, nous trouvons au-dessus d'un ovaire infère, un verticille régulier de cinq pièces calycinales; une corolle, formée d'un tube constitué par cinq pièces; l'une d'elles, l'antérieure se détache tout d'abord et se déjette vers le bas; les quatre autres, qui forment une seconde lèvre, restent soudées et ne se distinguent que par quatre petites dents. Les étamines sont au nombre de cinq, insérées à la gorge de la corolle, l'ovaire est à trois loges, et le style simple a une tête stigmatique déprimée et indivise.

Dans la fleur n° 2, la colonne styloïde s'est partagée en trois; chacune de ses branches s'est aplatie et est devenue verte et foliacée. Si l'on examine l'ovaire, on s'aperçoit que ce phénomène a amené la stérilité de la fleur, on n'y trouve que des rudiments ovulaires. Quant aux étamines elles commencent à verdir, et leurs anthères deviennent peu visibles; sur un échantillon, j'ai cependant vu des étamines qui semblaient bien normales, alors que le style s'était résolu en lames foliacées.

Dans la fleur n° 3, les étamines sont devenues tout-à-fait des lames foliacées; ces lames sont de nature à nous arrêter un instant, elles sont formées d'une languette qui correspond exactement au filet, comme on peut s'en apercevoir en suivant la transformation petit à petit; cette lame, arrivée à l'endroit où dans les fleurs normales le filet porte l'anthère, se divise en trois lobes; la feuille staminale est donc trilobée à son sommet. Chacun des lobes latéraux occupe exactement la place d'une

des anthères et le lobe médian celle du connectif. On pourrait dire alors : l'étamine est une feuille trilobée au sommet; le connectif représente le lobe terminal; les anthères, les lobes latéraux.

Dans la fleur n° 4, la lèvre corolline postérieure n'est plus composée de quatre pièces, mais de deux seulement; les autres deux latérales se sont isolées et sont devenues semblables à la pièce antérieure. L'ovaire est tout-à-fait rudimentaire.

La fleur n° 5 est devenue régulière, elle se compose de cinq pièces égales au calyce, d'une corolle tubuleuse terminée par cinq dents égales. Les étamines sont transformées en folioles, de même que le style, l'ovaire n'existe plus qu'à l'état d'ébauche.

Ainsi donc, pour ne considérer que la corolle, nous avons vu toutes les transitions entre la forme tout à fait irrégulière et la forme régulière. Or, on admet généralement que les fleurs zygomorphes dérivent d'un type ancestral régulier; celle des *Lonicera* provient probablement d'une Caprifoliacée fort voisine des *Leycesteria* et nous pouvons, en nous basant sur les cas tératologiques que nous venons d'examiner, reconstituer l'échelle ascendante de transformations qu'a subies notre Chèvrefeuille.

La fleur ancestrale possédait probablement un ovaire infère, un calyce à cinq lobes, une corolle formée d'un tube et terminée par cinq lobes réguliers, cinq étamines.

Tout d'abord, une première complication s'est produite : les deux lobes postérieurs de la corolle se sont soudés; puis, la transformation se poursuivant, les deux lobes latéraux se sont joints aux postérieurs et ont constitué ainsi la lèvre postérieure formée de quatre dents.

Évidemment, je ne présente point cette théorie comme étant l'expression certaine de la vérité; mais elle a au moins pour elle d'être tout à fait rationnelle et appuyée sur des faits d'observation.

La fleur n° 5 est donc simplement, quant au calyce, un retour au type ancestral.

M. Nisius Roux présente à la Société quelques plantes des environs d'Aix-les-Bains, recueillies pendant l'excursion du 9 juin. Entre autres : *Cyripedium calceolus* et *Primula auricula*.

M. KIEFFER fait passer sous les yeux des membres présents l'*Alopecurus utriculatus*, récolté à Vaugneray.

SÉANCE DU 25 JUIN 1889

PRÉSIDENTE DE M. D^r L. BLANC.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

La Société a reçu :

Journal de la Société nationale d'horticulture de France, XL, 5. — Journal de botanique, dirigé par M. L. Morot, III, 11. — Bulletin de la Société des sciences naturelles et physiques de Montpellier, II, 17. — Actes de la Société linnéenne de Bordeaux, XLI, 4, 5, 6. — Annales de la Société d'horticulture et d'histoire naturelle de l'Hérault, XXI, 1. — Revue horticole des Bouches-du-Rhône, 418, 1889. — Memorias de la Sociedad científica Antonio Alzate, Mexico, II, 8.

ADMISSIONS.

Sont admis membres titulaires de la Société, les candidats suivants présentés à la dernière séance :

M. Goujon, chef de cultures du Jardin botanique, parc de la Tête-d'Or ;

M. Chabannes, attaché au laboratoire de botanique, au parc de la Tête-d'Or ;

M. Chevallier, chimiste, cours de la République, à Villeurbanne ;

M^{lle} Clara Chevallier, cours de la République, à Villeurbanne.

COMMUNICATION.

M. GÉRARD fait une conférence sur la famille des Renonculacées. Après avoir rappelé sommairement les caractères généraux de la famille, tels qu'on les trouve indiqués partout, il y ajoute les caractères anatomiques qui ont été déterminés depuis peu, et qui sont les suivants :

Poils simples unicellulés, à parois minces. — Stomates épars, toujours encadrés par plusieurs cellules. — Cristaux nuls, ou en oursins. — Faisceaux libéro-ligneux épars, disposés souvent sur plusieurs cercles. — Liber mou, souvent plus ou moins entouré par le bois. — Pas de laticifères, ni de glandes internes.